



SAVOUREZ HENDAYE ET FINES HERBES

Vous pouvez penser qu'on en a fait tout un fromage lorsqu'LCL a exigé la restitution de la totalité des centres de vacances, mais ça valait le coup. Nous avons le plaisir de vous annoncer que le 8 avril 2022, votre CSEC a acquis le centre de vacances « Le Chistéra » à Hendaye, afin que vous puissiez continuer de profiter des charmes de la côte basque pour un prix modéré. Quant au centre de Pramousquier, l'acquisition est en cours. Par l'acquisition de ces deux centres, nous ne serons plus tributaires des décisions arbitraires de LCL, et les salariés les moins fortunés auront ainsi toujours la possibilité de partir se dépayser sur la côte, qu'elle soit basque ou varoise. En résumé, des vacances pour toutes les bourses, hein. Un apéricube pour fêter ça ?

LCL M@ MESSAGERIE RETOUR À L'ENVOYEUR



Vos élus ont insisté pour que leur soit présentée cette nouvelle messagerie car, comme pour de nombreux projets, dicit la direction, « *cela ne change rien* ». Mais alors, pourquoi la met-elle en place ?!

Une étude BVA a révélé que, chez LCL, le délai de traitement d'un mail client est d'environ 8 heures quand la moyenne ressort à 4h50 et 3h40 chez les meilleurs.

À aucun moment, la direction ne semble s'être demandée pourquoi la moyenne était de 8 heures chez LCL (charge et organisation du travail, poids des portefeuilles, accueil partagé, absentéisme, sous-effectif, ...). Elle doit penser que c'est un choix délibéré des salariés.

Rassurez-vous, la direction affirme que Super Messagerie, regroupée et plus ergonomique, vous fait gagner 50% de temps et vous permet donc de traiter un mail sous 4 heures. Magique, non ?

Pour calculer le délai de 4 heures, la direction s'est basée sur une moyenne de 10 mails reçus quotidiennement par poste de travail théorique, donc pourvu ou non. De plus, la pause méridienne n'est pas neutralisée.

Lorsqu'LCL met un nouvel outil en place, ce n'est pas seulement pour vous faciliter la vie, mais aussi et surtout pour vous fliquer.

Afin de vérifier si les délais sont respectés, un baromètre d'activité y est intégré, utilisant les codes couleur habituels, vert pour avoir la paix, rouge pour vous attirer les foudres. Il paraît que ce sont des salariés « testeurs » qui ont réclamé cette auto flagellation.

Cette nouvelle contrainte temporelle est bien évidemment source de stress supplémentaire et de sentiment de culpabilité.

Pour **FO LCL**, si cette nouvelle messagerie peut faciliter le quotidien, l'aspect coercitif n'est pas acceptable. **FO LCL** dénonce un énième moyen de pression qui va encore augmenter le mal-être au travail.

Quand la direction va-t-elle faire confiance à ses salariés et reconnaître enfin qu'ils font ce qu'ils peuvent avec les moyens qu'elle leur donne ?

La direction a un message ... sous quel délai va-t-elle y répondre ?

AUGMENTATION DE CAPITAL RÉSERVÉE AUX SALARIÉS 2022



À la demande des organisations syndicales (dont **FO**), cette opération annuelle reprend un calendrier qui permet d'être plus proche du versement de l'intéressement et de la participation. Voici les principales dates :

- **30 mai – 24 juin** : relevé des 20 cours de bourse servant à calculer le prix de référence
- **21 – 23 juin** : envoi des codes personnels de souscription
- **27 juin** : annonce du prix de souscription tenant compte d'une décote de 20% (le groupe ayant refusé une décote de 30%)
- **27 juin – 12 juillet** : période de souscription
- **30 août** : augmentation de capital

Cette opération doit être validée par l'assemblée générale du Crédit Agricole qui aura lieu le 24 mai prochain. Ce calendrier est susceptible d'être modifié en fonction des impacts du conflit en Ukraine sur la situation économique et politique.

FO LCL vous conseille de consulter les recommandations des analystes financiers sur le titre Crédit Agricole, notamment AMUNDI.

Pour votre information, 14,82% des salariés du groupe ont souscrit à l'ACR 2021 (17,33% dans les entités françaises, 4,59% à l'international), soit 26.400 personnes sur 178.000.



POLITIQUE SOCIALE 2020 LCL AMORPHE

Même si 2020 a été une année atypique au regard de la situation sanitaire, **le turn-over est beaucoup plus élevé chez LCL que la moyenne de l'AFB**. Les principales causes de démissions sont : le management par le chiffre, l'absence de suivi RH, le salaire et les perspectives d'évolution, la pression commerciale.

Si la direction clame que sa priorité absolue est la fidélisation des salariés, elle dit « *ne pas avoir toutes les clés* ». Pendant ce temps, les salariés, eux, savent trouver la porte.

Pour fidéliser, il faudrait faire sauter la serrure de la ceinture de chasteté financière que porte la direction générale. Là, c'est pas gagné.

Vos élus ont de nouveau interpellé la direction sur le fait que, malgré leurs alertes incessantes, elle reste passive, ce qui a pour résultat de dégrader davantage les conditions de travail. Pire, elle semble cautionner les managements toxiques que l'on voit se développer. Deux alertes pour danger grave ont été lancées ces dernières semaines, une sur Marseille, l'autre sur Toulouse. D'autres devraient suivre.



SLAVA UKRAINI

Votre CSEC, à l'unanimité des membres du bureau, a décidé d'octroyer une aide de 5.000 € à l'association d'aide médicale caritative France-Ukraine.

FO a une pensée toute particulière pour nos deux collègues de CA Ukraine qui ont perdu leur époux ainsi qu'au collègue blessé. 2.000 salariés sont restés dans le pays afin de continuer à servir la clientèle. 55% d'entre eux sont cependant « déplacés » vers des endroits moins risqués. 100 agences sur 148, restent ouvertes, bien sûr, selon les possibilités. Plus de 300 salariées se sont réfugiées dans d'autres pays, notamment en Pologne où CA Bank Polska les prend en charge.



Délégation Nationale **FO LCL**
Immeuble Garonne - BC 401-11
2 avenue de Paris 94800 VILLEJUIF
☎ 01 42 95 12 05 / 06
✉ fo_delegation-nationale@lcl.fr

Restez informés et connectés à FO-LCL



Appli FO LCL

 twitter.com/FOLCL

 [FO LCL](https://www.facebook.com/FOLCL)

 [fo_lcl insta](https://www.instagram.com/fo_lcl)

